



**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
BASSEE MONTOIS
DU MARDI 26 JANVIER 2016**

L'an deux mille seize, le mardi 26 janvier à 18h30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle des fêtes de de Vimpelles, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

Etaient Présents :

Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur ANQUETIN Rémy, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur BEAUDET Bernard, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur MARCADET Emmanuel, Madame TRIVIER Julie, Monsieur LAMARQUE Jean-Claude, Monsieur BIGOT Jean-Yves, Monsieur VALLEE Alain, Monsieur ARLAIS Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame MOULET Valérie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur DEQUIROT Thierry, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Madame CHANTRAIT Françoise, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Madame MICHEL Monique, Monsieur Martin José, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur FORGET Michel, Monsieur BELESSORT Patrick, Monsieur MINOST Jean-Marie, Madame SIVANNE Evelyne, Madame ROUVEAU Laurence, Madame BOUTE Marie-Thérèse, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur BRETON Serge, Madame CHARLE Anne-Marie, Monsieur VERBRUGGE Christophe, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur LAGAN Pierre-Michel, Monsieur BIARD Jacques, Monsieur DUCHEZEAU Yves, Monsieur SABY Bernard, Madame DELATTRE Nadine, Monsieur FARSSAC Pascal, Monsieur DELORME Luc.

Excusés :

Monsieur FORTIN Dominique, Madame VO VAN Danielle, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude, Monsieur BIESBROUCK Gilles, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur PIONNIER Jean-Jacques, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur PACHOT Joël.

Absents :

Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry, Monsieur BENOIT Francis, Monsieur MARTINET Yves, Monsieur LAMOTHE Frédéric, Monsieur SAUNIER Louis.

Pouvoirs :

Monsieur PIONNIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame TRIVIER Julie ; Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude a donné pouvoir à Monsieur BRETON Serge ; Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Monsieur FENOT Jean-Paul ; Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis a donné pouvoir à Monsieur FARSSAC Pascal ; Monsieur PACHOT Joël a donné pouvoir à Monsieur MIRVAULT Dominique ; Monsieur FORTIN Dominique a donné pouvoir à Monsieur MARCADET Emmanuel ; Madame VO VAN Danielle a donné pouvoir à Madame LETERRIER Carine ; Monsieur BIESBROUCK Gilles a donné pouvoir à Madame ROUVEAU Laurence.

Nombre de délégués en exercice : 58			
Nombre de présents : 45	Excusés : 8	Absents : 5	Pouvoirs : 8
Date de convocation : 20 janvier 2016			

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer. La séance est ouverte avec la désignation du secrétaire de séance, la mise en place du bureau de vote pour l'élection d'un délégué au comité syndical du SMEP et l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération relative à la prise en charge de l'hébergement de l'artiste en résidence.

A – APPROBATION DE COMPTE RENDU DE SEANCES

En l'absence de remarque, le compte rendu de séances de Conseil communautaire du 1^{er} décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

B - DELIBERATIONS:

B - 1) Désignation des représentants au SMEP

Il a été procédé, le 13 octobre 2015, à la désignation des représentants de la Communauté de communes Bassée Montois au comité syndical du SMEP.

Par suite du dépôt d'un recours de la part d'un conseiller communautaire, le Tribunal Administratif de Melun, dans son audience du 11 décembre 2015, a prononcé l'annulation de la délibération du 13 octobre 2015 pour non-respect du mode de scrutin. Il convient donc de procéder à une nouvelle désignation des représentants de la Communauté de communes Bassée Montois au comité syndical du SMEP.

Le Président ayant invité les éventuels candidats à se manifester, neuf se sont déclarés pour la désignation des titulaires et huit pour celle des suppléants.

A l'issue d'un vote à scrutin secret, le Conseil Communautaire, à la majorité absolue, désigne :

Titulaires	Suppléants
CHARLE Anne-Marie	ANQUETIN Rémy
DELANNOY Jean-Pierre	BIGOT Jean-Yves
DENORMANDIE Roger	BOURLET Jean-Pierre
FENOT Jean-Paul	GAUTRY Jean-Claude
LAMOTTE Xavier	JEGOUDEZ Jean-Claude
ROSSIERE-ROLLIN Serge	RICHARD Gisèle
SAVOURAT Christine	SIVANNE Evelyne
VALLEE Alain	VILLIERS Nadine

B - 2) Prise en charge financière de l'hébergement de l'artiste en résidence-mission

Le conseil communautaire, par délibération du 30 juin 2015, s'est prononcé en faveur de l'engagement dans une résidence mission et à conventionner pour cela avec Act'Art. Il a été prévu une participation financière de la Communauté de communes pour couvrir les frais engagés par l'association Act'art pour l'encadrement, la rémunération et les déplacements de l'artiste en résidence. En revanche, l'hébergement n'a pas été prévu dans la convention puisqu'il n'était pas connu. Le planning de l'artiste, son lieu et son coût d'hébergement sont maintenant connus, ils conduisent à un coût de 3600€ pour 16 semaines en gîte.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de prendre en charge ces dépenses d'hébergement de l'artiste en résidence,

C - QUESTIONS DIVERSES:

C - 1) Prochaine séance de Conseil communautaire

La prochaine séance est fixée au jeudi 4 février 2016. Il y sera proposé, en particulier, de délibérer sur une prise de compétence en matière de PLU.

En l'absence d'autres questions, la séance est close à 21h30.

Le Président,

Le secrétaire

Le président
Roger DENORMANDIE

g. Jean

